

fort loin de la perfection relative à laquelle il est permis d'aspirer, cependant il a fallu bien des siècles pour arriver au point où nous sommes : tant le bien est lent à produire ses fruits dans le monde ! »

Nous n'ajouterons rien à cette éloquente conclusion. Souhaitons seulement que la religion divine, d'où émanent ces nobles sentiments, ne s'affaiblisse jamais dans les cœurs. Il y a malheureusement des gens qui la haïssent, qui la calomnient, qui cherchent à la chasser de nos sociétés modernes dont elle est l'âme et la vie. Ils se croient ou du moins ils se proclament le progrès. Le travail de M. Pétrequin vient à propos pour montrer, sur un point particulier, que l'application de leurs doctrines, si jamais elles venaient à triompher, serait le retour à la barbarie.

H. HIGNARD.

---

OBITUAIRE DE SAINT-THOMAS EN FOREZ, SUIVI DE L'HISTOIRE DE  
CE PRIEURÉ, par L.-Pierre GRAS, secrétaire de la Diana.

L'auteur de l'*Obituaire* est déjà connu dans notre contrée par plusieurs publications qui ont pris place dans toutes les bibliothèques foréziennes. Il appartient à cette école nouvelle de savants qui s'applique à rétablir l'histoire de notre province, en remontant aux sources authentiques, et en dédaignant les fantaisies de la pure imagination. La *Revue forézienne* qui, nous l'espérons, reprendra bientôt, en renaissant, le rang qu'elle avait conquis dans la presse provinciale, a publié, sous la direction de notre compatriote, de nombreuses pièces qui toutes intéressent, à un haut degré, notre pays. L'*Obituaire de Saint-Thomas* y aurait certainement pris place. La disparition de la *Revue* nous a valu une publication séparée et peut-être aussi les développements qu'ont pris, sous la plume de l'auteur, les études accessoires de la publication principale. Au lieu d'un texte savamment restitué et de notes généalogiques, nous avons une étude complète qui, en dehors du vieux néerologe, contient des détails remplis de

charme sur la commune de Saint-Thomas, sur le prieuré de ce nom et son histoire depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, C'est-à-dire pendant cinq cents ans.

On sait ce que c'est qu'un *obituaire*. C'était une sorte de calendrier où l'on inscrivait la date de la mort des personnages plus ou moins marquants des monastères et des églises paroissiales. Cette espèce de registre était tenu comme un mémorandum des décès survenus et de la date de ces décès. Elle servait principalement à rappeler les messes, offices et prières dans la paroisse où la chapelle à titre de fondations pieuses et d'anniversaires.

L'*Obituaire* de Saint-Thomas en Forez a été recueilli et copié pour la première fois par La Mure, comme annexe d'une *Histoire de l'insigne parcelle de la vraie Croix dans le dévot couvent des religieuses de Saint-Thomas en Forez*, histoire que le bon et savant auteur se proposait d'écrire et dont le manuscrit n'a pas été retrouvé, si toutefois il a jamais existé autrement qu'en projet ; M. L. P. Gras doute même qu'il ait jamais été écrit.

Nous inclinons à croire que la précision des indications contenues dans le seul titre est une preuve concluante de l'existence du manuscrit lui-même et pouvons supposer, sans invraisemblance, que cet opuscule a été simplement perdu.

Le livre de notre compatriote contient d'abord une courte notice sur le bourg et la commune de Saint-Thomas, ainsi que sur le château de la Garde qui en dépendait.

Le bourg de Saint-Thomas est situé sur une colline peu élevée, entre la butte volcanique de Saint-Romain-le-Puy qui domine la plaine et la butte de Montsupt qui s'élève plus à l'ouest, au pied des montagnes du Soir, et paraît avoir la même origine comme elle a la même conformation.

Le château de La Garde, bâti sur l'emplacement d'une ancienne maison forte, a appartenu longtemps à une famille de ce nom. Depuis le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, il a passé à la famille Du Vernet qui l'a possédé jusqu'en 1641, puis aux De Fay de La Tour-Maubourg, issus du Dauphiné et sans doute parents par alliance des Du Vernet. C'est par suite de cette acquisition que cette branche de la famille des De Fay vint s'établir à La Garde.

Les registres paroissiaux, conservés en la mairie de Saint-Thomas, mentionnent la naissance, dans cet obscur village, de Jean-Hector de Fay de Latour-Maubourg, devenu en 1757, maréchal de France. L'acte de naissance est rapporté par M. Gras avec les incorrections et l'orthographe fautive du curé illétre qui l'a rédigé. Mais au moment où l'enfant, né à La Garde, atteignait ses hautes destinées, sa famille n'était déjà plus en possession de cette demeure seigneuriale. Le fief avait été vendu à Jean Estival, ex-consul de Lyon, et quelques années après, il était acquis par Etienne-Marie Javelle, président en l'élection de Montbrison, et passa, par la voie de l'hérédité, à son fils, lieutenant criminel à Montbrison, qui en fit hommage, en 1782, à la veille de l'effondrement complet des privilèges féodaux. La Garde, devenue une propriété privée, et laissée par le dernier possesseur à sa femme, née Jourjon et originaire de Saint-Etienne, est encore de nos jours le patrimoine de cette dernière famille, jusqu'à ce que l'inconstance des choses humaines l'ait fait passer en d'autres mains.

Après une courte notice sur Saint-Thomas et sur La Garde, l'auteur reproduit l'*Obituaire*. Voici le titre donné par La Mure à ce document :

OBITUAIRE DE SAINT-THOMAS  
OU  
EXTRAIT DES PRINCIPALES CURIOSITÉS  
QUI SONT DANS LE TRÈS-CURIEUX KALENDRIER  
ET OBITUAIRE  
DU PRIEURÉ DE RELIGIEUSES DE SAINT-THOMAS  
EN FOREZ.

On pourrait croire que ce document donne le tableau chronologique des décès survenus parmi les personnages qui y sont relatés, mais n'oublions pas qu'il s'agit tout simplement d'un calendrier annuel commençant en janvier, finissant en décembre et destiné à rappeler les services pieux, les offices mortuaires et les prières dues aux bienfaiteurs. L'obituaire renferme bien les quantièmes et les services. Il omet le millésime, de telle sorte

que, comme le fait remarquer notre commentateur, le jour du décès peut s'appliquer à telle année ou à telle autre, à tel siècle ou à un siècle suivant. Le pieux rédacteur de l'obituaire tenait à savoir qu'à telle kalende, à telle date il avait une messe, un office, une prière, et, cette énonciation faite, il s'inquiétait peu des informations chronologiques et généalogiques, que devaient plus tard y chercher les curieux. Il résulte, de ces omissions volontaires, une confusion qui impose aux chroniqueurs et aux historiens une tâche ardue.

Pour rétablir un certain ordre dans ces souvenirs, muets en apparence, il faut une connaissance profonde de l'histoire générale du pays, profiter des informations que fournissent les cartulaires, les archives, rapprocher les témoignages qu'ils donnent de ceux de ces témoins trop discrets. Telle est la tâche remplie par L. Pierre Gras. Chaque mois du calendrier est suivi de notes explicatives qui suppléent au mutisme du texte et viennent porter la lumière dans ces ombres, qui font connaître l'identité, la filiation des personnes, nommées souvent, seulement par leur nom de baptême. Grâce à ce patient labeur qui aboutit parfois à des indications sommaires, après de longues et pénibles recherches, l'*obituaire* cesse d'être une lettre morte et aride et fournit de précieux renseignements pour l'histoire générale.

Les études du jeune savant forézien ne se sont pas bornées à ces indications. A la suite de l'obituaire, il a pu consacrer tout un chapitre aux principaux bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Thomas, presque tous rappelés dans ce document, et, au premier rang desquels se placent les comtes et comtesses de Forez, depuis Guy I<sup>er</sup> du nom jusqu'à Guy VI, en y comprenant Hermengarde de Sully, seconde femme de Guy IV.

Viennent ensuite les archevêques et évêques, les abbés, les prieurs, au nombre desquels se distinguent les prieurs de Saint-Romain-le-Puy, patrons directs du monastère de Saint-Thomas, enfin les prieures, de cette illustre maison. La seule nomenclature, par ordre de date, de ces diverses abbesses, a dû certainement coûter à l'auteur plus d'une veille. Elle occupe à peine une page et demie dans le résumé de son travail.

Nous voilà arrivé à la partie la plus intéressante de l'ouvrage, pour le commun de nos lecteurs du moins : il s'agit de l'histoire du prieuré depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, date de sa fondation, jusqu'au XVIII<sup>e</sup>, époque de sa fin. C'est en l'année 1206 que le comte Guy II, de Forez, d'accord avec son fils Reynaud, archevêque de Lyon, fonda le monastère dans la riante contrée où il devait subsister, cinq siècles durant, avec des fortunes diverses. Depuis l'origine de cette maison religieuse, où devaient se succéder tant de filles nobles des premières familles de nos pays, fut l'objet de la constante sollicitude de nos seigneurs. Nous les voyons à l'exemple de Guy II, qui lui avait donné six sétérées de terre, un bois sur le bord de la rivière et un pré acquis de Guy de Marchiaut, doter à l'envie le monastère. Guy IV lui concède une rente annuelle de cinquante-deux quartes de sel, à percevoir, une chaque semaine, sur la leyde du marché de Montbrison. Cet exemple des comtes était suivi par divers personnages importants, notamment par Bertrand et Jarenton d'Ecotay.

Bertrand, partant pour la croisade contre les Albigeois, fit l'abandon de la moitié de la dîme ecclésiastique qu'il retenait, dit-il, *au péril de son âme*, (c'est-à-dire indûment et au préjudice des légitimes bénéficiaires). Son frère en fit autant. L'auteur a soin de donner les textes les plus importants de ces donations.

Grâce aux largesses des comtes, de plusieurs de leurs grands vassaux et de dames nobles et pieuses, le monastère pouvait devenir bientôt un prieuré et recevoir dix-neuf religieuses dont sept sœurs converses. On l'appela dès lors Saint-Thomas-les-Nonnains. Il ne cessa de prospérer depuis cette époque comme l'atteste le Terrier que possède la bibliothèque de la ville de Saint-Etienne. La première reconnaissance contenue dans ce recueil est du 17 mai 1466 ; la deuxième date de 1483.

Le prieuré a vu passer ainsi, dans ses cloîtres, pendant l'espace de plusieurs siècles, des nonnains sans nombre, appartenant à toutes les familles riches ou titrées de la province et des pays voisins, jusqu'au jour où il devait subir le sort de tout ce qui existe en ce monde passager. Brûlé au XV<sup>e</sup> siècle, par quelques bandes de malandrins sans doute, il fut rebâti, grâce aux libéra-

lités de la famille de Jacques de Bouthéon, dont la sœur Isabelle fut prieure de Saint-Thomas pendant quatorze ans.

Plusieurs parentes du célèbre amiral paraissent, d'ailleurs, avoir habité le prieuré de Saint-Thomas, ce qui a inspiré à M. Broutin l'observation suivante dans son *Histoire de la ville de Feurs* : « Ainsi une petite fille de l'amiral de Coligny priaît « humblement dans un des cloîtres du Forez que son père, à la « tête des protestants, avait pillé et saccagé en 1580. »

Le rapprochement est au moins singulier. Mais ce n'est pas une circonstance pareille qui a jeté le plus grand lustre sur le prieuré. L'abbaye de Saint-Thomas devait son renom, depuis longtemps, à la donation qui lui avait été faite par un enfant de la province, Guy de Pressieu, simple prêtre qui, parti en Orient, pour je ne sais quelle croisade, rapporta de son pèlerinage une parcelle de la vraie Croix, dont il fit hommage, en 1251, au couvent, et qui resta sous la sauvegarde des religieuses jusque vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, date de sa suppression.

M. L. P. Gras rapporte, d'après les documents authentiques, la lettre d'envoi de la précieuse relique, lettre écrite en langue d'oïl. Il donne, en outre, la description du reliquaire. Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire ces documents intéressants et sommes obligés de renvoyer à l'ouvrage qui les contient. Il en est de même pour la description fidèle et le plan du couvent aujourd'hui disparu et dont il reste heureusement de nombreux vestiges. Les lecteurs curieux de notre histoire y trouveront en outre les détails circonstanciés de la dispersion des dernières religieuses et du partage de la précieuse relique. Pour nous, il nous reste à remercier M. L. P. Gras de sa publication nouvelle et à souhaiter qu'il veuille bien continuer son œuvre d'exploration, satisfait si nous avons pu donner une faible idée de son travail de bénédictin.

(*Mémorial de la Loire.*)

Pierre DELISLE.